



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE D'INTERDICTION DE
STATIONNER SUR LA PLACE ROGER SALENGRO**
Arrêté de police N° 13/2025 du 11 février 2025

Le Maire de la commune de GUESNAIN

*Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

*Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de
nature à assurer le bon ordre et la sécurité du samedi 08 mars
au lundi 17 mars 2025 sur la place Roger Salengro à l'occasion
de la fête de la foiraine.*

ARRETE

ARTICLE 1 *Le stationnement sur la place Roger Salengro sera interdit du
mardi 05 mars 2025 au mercredi 19 mars 2025.*

ARTICLE 2 *Les services municipaux sont chargés de la mise en place des
barrières et de la signalisation réglementaire.*

ARTICLE 3 *Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, chef de district de police
de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de
l'application du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
Le 11 février 2025*

*Le Maire,
Maryline LUCAS*

